

27 MARS 2021

EMBAUCHE 35 CDD

Dispositif d'intensification de l'accompagnement des DE pour les agences situées en QPV

Le Directeur Régional considère que le point a été abordé et traité lors du CSE du 25 février. Il refuse donc de répondre aux questions des élus. Logiquement, **FO** et la CGT s'estimant insuffisamment informés sur les conditions de mise en œuvre et regrettant que les embauchés ne soient pas en CDI, émettent un avis défavorable.

Les 35 CDD supplémentaires à PE ARA devront remplacer des conseillers et conseillères expérimentés sans être suffisamment formés dans des quartiers « difficile » (Vénissieux, Vaulx en Velin, Rillieux la Pape et Grenoble Bruyère).

Une fois de plus et malgré l'absence de réponses à leurs questions du Directeur Régional, la CFDT, le SNAP et la CFE-CGC choisissent d'accompagner la précarisation de nos emplois en donnant un avis favorable.

AIDE FINANCIERE AII

FO est favorable et satisfait car le dispositif personnalise la relation, prend en compte la situation des jeunes demandeurs d'emploi, prévoit plus de contact avec leurs conseillers.

C'est bien là le sens de la mission d'accompagnement de Pole-Emploi.

Seul bémol, notre Directeur nous informe que le paiement sera fait par les agents GDD.

FO s'interroge sur la capacité des équipes GDD à prendre une nouvelle charge sans renfort d'effectifs.

POINT DE SITUATION SUR VALENCE HUGO

Les élus Force Ouvrière restent en alerte sur l'accompagnement post-traumatique des agents et ont obtenu, en CSE, l'assistance d'un expert dans l'enquête en cours. Un regroupement des deux agences dans les locaux de Valence Briffaut est fortement envisagé.

Les élus **FO** restent vigilants sur le caractère temporaire de ce projet et sur son impact sur les conditions de travail des salariés de ces deux agences. Pour cela, **FO** demande notamment à ce que l'ensemble des salariés soient associés aux projets. Le personnel quittera les locaux de Valence Hugo d'ici septembre. Les souhaits de mobilité des agents seront étudiés avec bienveillance par la DT et la DR.



POINT RH

Entre 12/2019 et 02/2021 :

Le nombre de CDI a augmenté de 81 et celui des CDD de 370, ce qui veut dire que 80 % de la progression des effectifs est en CDD.

02/2021 :

Cette tendance se confirme, puisque 1 salarié sur 10 est embauché en CDI.

FO dénonce les accords de modification de l'Art.8 de la CCN qui désormais permettent les embauches massives en CDD.

POLITIQUE SOCIALE : TRAVAILLEUR HANDICAPÉ

Monsieur TOUBEAU, notre Directeur, souhaite porter l'emploi TH à PE ARA de 8,3 % à 9 % des effectifs. Pour cela, il envisage de recourir aux embauches en CDD.

Pour **FO** la précarisation des emplois se poursuit même pour cette catégorie de salariés, dont on aurait pu penser que l'emploi serait sanctuarisé.

FO regrette encore que les accords signés par les syndicats réformistes permettent aussi cette précarisation-là !!!

27 MARS 2021



VACCINATION COVID

Contrairement à l'affirmation du SNAP dans une de leur récente publication, la DR précise qu'elle ne dérogera pas aux consignes données dans l'instruction gouvernementale.

Le SNAP se glorifie, encore une fois, d'une avancée qu'il n'a donc pas obtenue !!!

POINT SANITAIRE

Les points sanitaires restent obligatoires sur toutes les agences PE ARA. Le DR a fait un rappel en ce sens à toutes les ELD.

Signalez à **FO** si vous constatez l'absence du point sanitaire sur votre site.

ACTIVITES SOCIALES ET CULTURELLES

Clémentine ALIMI (LA ROSA) :

est la nouvelle représentante **FO**
à cette commission.

N'hésitez pas à la contacter.



CALENDRIER DES RP

Notre nouveau DR revient sur les accords et usage que nous avons avec le DR précédent et précise qu'il souhaite faire verbaliser au PV du CSE :

«Je suis en total désaccord avec le calendrier des visites RP, proposé au vote aujourd'hui, qui est non conforme à l'accord IRP du 05/04/2019».

Malgré cette affirmation, les élus votent à l'unanimité pour ce calendrier.

Pour **FO** l'offensive contre le dialogue social se poursuit et va rendre les conditions d'exercice encore plus difficile.

EN BREF

PRIME PERMITTENTS

Pour **FO**, la DR n'a pas pris la mesure de la surcharge de travail générée **par** cette activité.

FO revendique des renforts et des équipes dédiées pour la gérer.

PAUSE

Contrairement au message passé par une ELD aux agents, la pause de 10 mn après 2 heures de travail en accueil physique ou téléphonique, n'est pas une option. Elle doit obligatoirement être accordée à l'agent.

FO veillera au respect de cette consigne.

PLATE FORME GDD – 74

Elle n'a pas pour vocation de perdurer.

PAGM ET ZERO PAPIER

Pour **FO** le projet 0 PAPIER et le re-routage des courriers adressés en agences vers TESSI vont impacter les activités des agents PAGM.

FO demande comment la DR envisage l'avenir de ces agents au sein de PE ARA ?

FO restera vigilante quant à leur devenir, car notre DR ne semble pas avoir pris la mesure de leur situation

**POUR VOUS AIDER DANS VOS DEMARCHES,
NOUS RESTONS A VOTRE DISPOSITION.**

Pour nous contacter : syndicat.fo-ara@pole-emploi.fr

Vous pouvez retrouver nos infos :

sur notre site : www.fo-pole-emploi-ara.fr

www.facebook.com/FO.PE.ARA

YouTube